

## Le lieu

La Maison des Adirondacks, grande demeure du XVI<sup>ème</sup> siècle construite par les Huguenots pour leur servir de lieu de prêche, se situe à Entrains sur Nohain, à 180km de Paris, au coeur d'une région viticole, entre Sancerre (45mn), Chablis et Irancy (env. 50mn), et Vézelay (45mn).

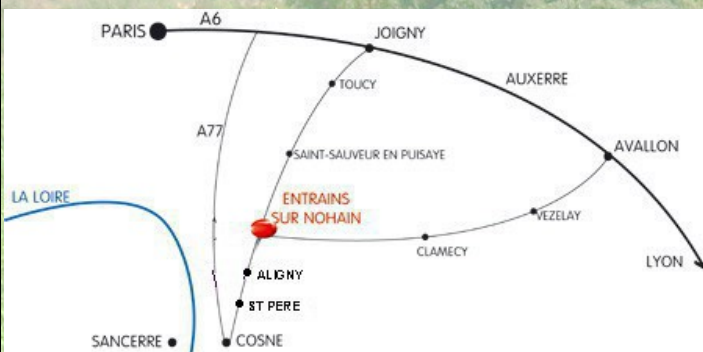
La maison dispose d'un piano à queue.

Les stagiaires seront hébergés dans des chambres de deux à trois lits.



La gare la plus proche est Cosne-sur-Loire, à environ 25mn en voiture. Un co-voiturage est peut-être envisageable pour la liaison Cosne-sur-Loire / Entrains sur Nohain.

En voiture depuis Paris, on peut emprunter l'A77 sortie Cosne sur Loire ou l'A6 sortie Joigny. Il faut ensuite suivre la charmante route départementale qui traverse les villages d'Yonne et La Ferté Loupière, Toucy, Saint Sauveur en Puisaye et Sainpuits.



<http://www.maisonadirondacks.fr>

## **STAGE JAZZ VOCAL** **« JAZZ et VIN »**

**du vendredi 10 octobre 2014 14h**  
**au dimanche 12 octobre 2014 16h**  
**à Entrains sur Nohain (Nièvre, Bourgogne)**

***animé par Virginie Capizzi (chant)***  
***et Paul Anquez (piano)***



### **L'alliance rêvée du Jazz et du Vin...**

C'est ce que nous vous proposons de découvrir lors de ce stage de chant qui se déroulera à La Maison des Adirondacks, ancien lieu de prêche des Huguenots édifié au XVI<sup>e</sup> siècle, entre Sancerre, Chablis et Vézelay.

Au programme...

du jazz vocal en groupe et en individuel (env 10h),  
deux dégustations dont une à Sancerre,  
l'hébergement et les repas à La Maison des Adirondacks.

Organisé par Virginie Capizzi et Paul Anquez en  
collaboration avec Audrey Weissberg.

Contacts :

Virginie Capizzi : tél : 06.82.69.27.85  
mail : [virginie.capizzi@laposte.net](mailto:virginie.capizzi@laposte.net)  
site : [www.virginiecapizzi.com](http://www.virginiecapizzi.com)

Paul Anquez : tél : 06.62.28.52.06  
mail : [paul.anquez@gmail.com](mailto:paul.anquez@gmail.com)  
site : [www.paulanquez.com](http://www.paulanquez.com)



## Programme du Stage

### Au programme :

- travail de 2 morceaux collectifs et d'1 individuel par stagiaire
- improvisation et jeux de rythmes
- présentation de fin de stage
- visites-dégustations à Sancerre et à Cosne-sur-Loire (à confirmer pour cette dernière ; un autre domaine sera retenu le cas échéant)

### Déroulement du stage :

#### Vendredi 10 oct. à partir de 14h :

- 14h à 15h arrivée, accueil et installation des stagiaires  
15h30 à 17h30 première séance de chant : morceaux collectifs et jeux d'impro  
18h dégustation à Cosne-sur-Loire  
19h30 dîner à La Maison des Adirondacks  
20h30-22h30 tonalités et structures des morceaux individuels

#### Samedi 11 octobre

- 8h30-9h30 : petit-déjeuner  
9h30 à 12h : training corporel et vocal, morceaux individuels  
12h30 : déjeuner à La Maison des Adirondacks  
14h-17h : chant collectif et individuel  
18h-20h : dégustation à Sancerre et visite  
20h30 Restaurant à Sancerre (hors prix du stage)

#### Dimanche 23 octobre

- 8h30-9h30 : petit-déjeuner  
9h30-12h : chant collectif et individuel  
12h30 : déjeuner à La Maison des Adirondacks  
14h-15h30 : présentation de fin de stage « entre nous »  
16h clôture du stage

**Lieu du stage :** La Maison des Adirondacks, Entrains sur Nohain

**Coût du stage :** 300 euros

Le prix comprend les frais pédagogiques, l'hébergement (2 nuits) à La Maison des Adirondacks, les repas sauf celui du samedi soir (sortie prévue à Sancerre) et les dégustations.

### Important :

Il est conseillé à chaque participant de préparer le stage en réfléchissant à un morceau individuel en amont. Une liste indicative, sur le thème « Jazz, vins et autres nectars » sera proposée.

Prévoir une tenue confortable pour les séances de chant et un enregistreur.

### Inscriptions :

**L'effectif des stagiaires est limité à 10 personnes**  
**Inscriptions dans l'ordre des réservations**

## Les intervenants



**Virginie Capizzi, chant.** Auteur-compositeur-interprète, Virginie Capizzi commence son parcours musical par le piano classique. Formée au piano jazz par Olivier Léger et Richard Turegano, elle obtient son CFEM mention TB en juin 2011. Parallèlement, elle entame en 2002 une formation de jazz vocal à l'ARIAM IDF auprès de Daniella Barda, Thierry Péala et Laurence Saltiel, puis à la Bill Evans Piano Academy (Paris) où elle suit les cours de Sara Lazarus. En 2006, elle monte le *Virginie Capizzi 4tet* autour de ses compositions en français. Depuis 2004, elle se produit régulièrement à Paris, en Province et à l'étranger au sein de diverses formations. Menant de front plusieurs projets (*Drôles de Zanimaux*, chanson jazz pour enfants, *En toute simplicité*, hommage à Boris Vian), elle sort en 2011 son 1er album en 4tet, « TITYRE ». Cette année voit la naissance du duo *Jazz Songs* avec le pianiste Paul Anquez. En 2012, l'album jeune public « Le mystère du vol de la trompe », issu de son spectacle *Drôles de Zanimaux* remporte le Prix Talents Musique Jeune Public de l'ADAMI et un Coup de Coeur de l'Académie Charles Cros. A la suite de ce projet, le Forum des Images de Paris et Gommette Production lui confient, avec Thomas Cassis, la création d'un ciné-concert jeune public, « Origami et Canetons dégourdis » dont l'album sortira le 23 octobre 2014. Professeur de jazz vocal depuis 2006, Virginie Capizzi enseigne au Conservatoire de Sarcelles (95).



**Paul Anquez, piano.** Pianiste ouvert, Paul Anquez a étudié au Conservatoire de Calais, à la Sorbonne puis au Conservatoire National Supérieur de Paris (CNSMDP). Sélectionné pour un master européen, il étudie au Conservatorium de Copenhague et au Jazz Institute de Berlin. Passionné par la composition et l'arrangement, il participe à de nombreux projets originaux, à l'image du Quinzetêtes Orchestra ou de sa propre formation, le 13tet OSIRIS. Il travaille fréquemment sur des projets vocaux. Les duos qu'il forme avec Virginie Capizzi et Isabel Sörling, ou sa contribution au groupe Archibald en sont quelques exemples actuels. Après avoir remporté plusieurs prix et concours nationaux (Versailles Jazz Festival, Concours Jazz à Vannes, Trophées du Sunside), il est sélectionné en 2010 au Concours National de Jazz de la Défense. Paul Anquez compose régulièrement pour big band. En 2011-2012 il écrit à deux reprises pour le théâtre du Châtelet ; il compose pour Isabel Sörling et un orchestre à cordes puis travaille avec Vince Mendoza pour le Metropole Orchestra avec Richard Bona en invité. Actuellement, il écrit pour le groupe vocal Ego-System et compose une musique de film pour l'orchestre Kosmofony. Pédagogue ouvert, Paul Anquez enseigne le piano, dirige depuis de nombreuses années des chorales jazz et anime stages et conférences.

## Bulletin d'inscription

**Date limite d'inscription : 5 octobre 2014**

**L'effectif des stagiaires est limité à 10 personnes.**

**Les réservations se font dans l'ordre d'inscription.**

**Un règlement de 150€ d'arrhes est exigé pour la réservation.<sup>1</sup>**

**Les chèques peuvent être établis à l'ordre de :  
Musiques Amples**

Renseignements par téléphone au 06.82.69.27.85 (Virginie) ou  
06.62.28.52.06 (Paul)

par mail à [virginie.capizzi@laposte.net](mailto:virginie.capizzi@laposte.net) ou  
[paul.anquez@gmail.com](mailto:paul.anquez@gmail.com)

Inscription par envoi postal du bulletin d'inscription et des arrhes  
à :

**Musiques Amples, chez Mme Valérie Meyer, 12 rue de  
la Montagne, 92400 Courbevoie**

Nom : .....

Prénom : .....

Date Nais. : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Expérience chant/instrument : .....

.....

.....

.....

Je souhaite m'inscrire au stage « Jazz et Vin » animé par Virginie Capizzi et Paul Anquez qui se tiendra du 10 au 12 octobre 2014 à Entrains sur Nohain J'ai lu et j'accepte le programme et les conditions d'inscription. Je joins mon chèque d'arrhes de 150€ à l'ordre de Musiques Amples.

Signature : .....

<sup>1</sup> Toute réservation est définitive. En cas d'annulation de la part du stagiaire moins de 5 jours avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées. En cas d'annulation par les organisateurs, les arrhes sont remboursées.